

Non, M. Doucet, Georges MOTHRON n'est pas un criminel incendiaire !

J'aime Partager 164
Twitter



Madame, Monsieur,

En réponse à l'article du Parisien du 6 mars suite aux accusations scandaleuses de Philippe Doucet, Député-Maire d'Argenteuil, insinuant que Georges MOTHRON, son concurrent aux municipales, est à l'origine d'un incendie criminel ayant récemment ravagé un centre social d'un quartier populaire d'Argenteuil, ce dernier tenait à exprimer sa vive indignation et étudie en ce moment même les suites de droit à apporter une telle diffamation. Restant à votre entière disposition pour tout élément d'information supplémentaire.

—Les candidats de la liste Une Nouvelle Chance pour Argenteuil

COMMUNIQUE DE PRESSE

A Argenteuil, le 7 Mars 2014

Non, M. Doucet, Georges MOTHRON n'est pas un criminel incendiaire !

Georges MOTHRON et son équipe s'indignent des insinuations du Député-Maire d'Argenteuil les accusant directement d'avoir « provoqué » l'incendie du centre social de la Berionne et étudient en ce moment même les suites de droit à apporter à une telle diffamation.

Dans la nuit de lundi à mardi, un incendie criminel a ravagé le centre social de la Berionne, situé dans le quartier du Val d'Argent Nord à Argenteuil. **Georges MOTHRON et son équipe condamnent fermement, et sans aucune ambiguïté, cet acte criminel**, qui porte avant tout préjudice aux centaines de familles de ce quartier, usagers réguliers de cet équipement.

Dès les événements connus, le Député-Maire d'Argenteuil s'est fendu d'un communiqué de presse dans lequel il accuse Georges MOTHRON et certains de ses colistiers d'être à l'origine de ce crime ! Ce communiqué a largement été repris par un article du journal Le Parisien en date du mercredi 6 mars.

Georges MOTHRON, et ses colistiers mis en cause, font part de leur profonde indignation devant une telle diffamation. On savait le Maire d'Argenteuil fébrile face à ses faibles chances de réélection, mais il a clairement dépassé une ligne rouge. Comment peut-on à ce point perdre son sang froid ?

Georges MOTHRON ne laissera pas passer une telle mise en cause et a saisi son avocat pour étudier les suites de droit à apporter à de telles accusations, aussi absurdes que diffamatoires.

Comble de la couardise, le passage mettant en cause Georges MOTHRON et son équipe a été retiré dans la retranscription du communiqué mise en ligne sur le site de la Mairie d'Argenteuil. Trop tard, le coup était déjà parti dans la presse !

La vérité, c'est que **Philippe Doucet sent qu'il est en train de perdre les quartiers populaires d'Argenteuil** qu'il pensait, à tort, être son pré carré, sa chasse gardée exclusive. Alors pour décrédibiliser son opposition, il est prêt à tous les dérapages, à toutes les diffamations.

En bon autocrate, il n'accepte aucune voix dissonante à son hégémonie. Cela ne l'autorise pas pour autant à faire circuler les pires accusations envers tous ceux qui ont le malheur de ne vouloir qu'une chose : ne plus lui être soumis !

incendiée au Val-Nord

Les incendiaires ont agi en pleine nuit. A trois heures du matin hier, des inconnus ont déversé quatre bidons d'essence et arrosé la façade de la maison de quartier de la Bérionne avant de mettre le feu, au cœur de ce quartier sensible du Val-d'Argenteuil-Nord. Les flammes ont aussitôt attaqué le bardage en bois du bâtiment, détruisant une partie de la décoration et de l'isolation extérieure autour de la porte d'entrée. Au final, le bâtiment en lui-même n'a pas été gagné par le feu qui a causé des dégâts limités. L'alarme s'est déclenchée et les pompiers ont pu intervenir rapidement.

“C'est grave, c'est insupportable”

Une mère de famille

Hier matin, cet équipement tout neuf a dû rester fermé aux habitants consternés. « Je ne comprends pas pourquoi ils ont fait cela. C'est grave, c'est insupportable » confie la mère d'un garçon de douze ans, habituée des lieux. « Il y a des sorties, des activités. Mon fils vient souvent jouer. C'est mieux pour les enfants que de rester dehors. » Une autre habitante est en colère : « On peut ne pas être d'accord. Mais on ne fait pas cela. Il y a des enfants qui viennent ici. Surtout le mercredi, comme aujourd'hui ! »

Hier, les policiers d'Argenteuil, saisis de l'enquête, devaient récupérer la vidéo de la caméra située devant la maison de quartier. Elle permettrait de distinguer trois personnes passant à l'action dans la nuit, ouvrant la grille sans difficulté pour accéder au bâtiment.



Argenteuil, hier. Frappée par des incendiaires, la maison de quartier de la Bérionne a dû être fermée hier. (LP/FRN)

« Les habitants comptent sur cet équipement pour l'aide aux devoirs des enfants, les animations et les ateliers pédagogiques », réagissait hier le député-maire PS d'Argenteuil, Philippe Doucet, quelques heures après les faits. « Les auteurs, qui ont d'abord apporté la preuve de leur bêtise, doivent être identifiés, jugés et punis sans faiblesse pour cet acte condamnable. »

L'affaire a toutes les chances de prendre une tournure politique à moins de trois semaines du premier tour des élections municipales, Philippe Doucet évoquant une responsabilité indirecte de ses adversaires politiques dans le sinistre de la nuit.

Il condamne « cette attaque délibérée » qui, pour lui, « n'est pas surprenante » : « Certains, dont des membres de l'équipe du candidat UMP, qualifiaient récemment sur les réseaux sociaux de provocation ma visite vendredi soir dans cette maison de quartier. »

Pour rappel, un contexte très conflictuel avait entouré l'ouverture des lieux en juin dernier. Le centre social Conjugue, une association historique du quartier implantée sur le Val-Nord depuis plus de vingt ans, revendiquant l'attribution des locaux qui devaient lui revenir dans le cadre d'une convention passée avec la mairie en 2005. Mais la mu-

nicipalité actuelle a décidé d'écarter Conjugue et d'y implanter la maison de quartier.

Le maire établit un lien entre l'affaire Conjugue et l'incendie. « Ces accusations sont infâmes et ahurissantes », rétorque le candidat UMP Georges Mothron, qui annonçait hier soir son intention de porter l'affaire devant les tribunaux.

« Je n'ai pas attisé la haine. J'ai juste constaté que le maire avait rallumé la flamme. C'est trop facile de faire le raccourci avec Conjugue » se défend Samia Benhassine, n° 6 de la liste Mothron, qui a parlé de « provocation » sur les réseaux sociaux.

FREDERIC NAIZOT